

ATELIERS DES ARTS PLASTIQUES DE MAUREPAS

Maison de Voisinage "Liliane de la Mortière"

32, avenue de l'Iroise 78310 MAUREPAS

Tél. aux heures de cours : 01 30 50 68 90



Contacts :

Présidente - Madame Francine PLAYE

- tél. : 01 30 62 93 21

Vice-présidente – Madame Jocelyne BRISELET

- tél. : 01 30 51 23 43

Secrétaire – Monsieur Jean-Paul WIND

-tél. : 01 30 68 12 92

PROFESSEURS DE L'ATELIER :

PROFESSEURS COURS D'ADULTES :

ANNE GHELFENSTEIN

JEAN-FRANCOIS OUDRY

PHILIPPE ROUSSEAU

PROFESSEURS COURS DE JEUNES :

JOCELYNE BRISELET

GUILLEMETTE de CATUELAN

MARTINE HAGEGE

FLORENCE JAOUEN

RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION :

PRESIDENTE: FRANCINE PLAYE.

VICE PRESIDENTE: JOCELYNE.BRISELET

TRESORIER: MICHEL SOULIE

ADJOINTE: MARIE NOËL MAILLET

SECRETAIRE: JEAN-PAUL WIND

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

CATHERINE BEGEL, CLAUDE LA BONNARDIERE, MARTINE HAGEGE,

MONIQUE LAPORTE, JEAN LEPERQUE, HERVE NICOL, FRANCOISE RADIGUET,

FRANCOISE SEMBEIL, DANIELE STEMMER, JEAN-CLAUDE THOMAS.

PRESENTATION DE L'ATELIER

Création - Extension de l'Atelier

- L'ATELIER a été créé en 1980 par Liliane de la Mortière, avec François Jolivet, ancien élève de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Il voit le jour à la Maison de Voisinage des Coudrays avant de déménager vers la maison de voisinage Liliane de la Mortière en mai 1995.

- En 1981, Danielle Bernades et Hubert Pinaud rejoignent François pour former l'équipe professorale que l'on a connue jusqu'en juin 1997.

- Lorsque ce dernier a pris sa retraite, Jean-François Oudry artiste peintre diplômé de l'Ecole des Arts Appliqués « DUPERRE », lauréat de la CASA VELASQUEZ a pris le relais.

- Le cours d'adolescents créé par D.Bernades en 1986 est actuellement animé par Jocelyne Briselet et Martine Hagège.

- En 1996, Michel Costiou, diplômé de l'Ecole des Beaux Arts de Paris puis de l'Ecole Estienne, propose un cours « Matière » : recherche et réalisations d'œuvres plastiques à partir de matériaux et objets de récupération et à partir de 2002 anime également un nouveau cours de peinture. Michel prend sa retraite en 2013. En contrepartie, Anne Gelfenstein, qui enseigne depuis 2011 à L'ATELIER, augmente le nombre de ses cours axés en particulier sur le modèle vivant.

- Hubert a pris sa retraite en 1999, Danielle en 2002. Ils ont été remplacés par Philippe Rousseau artiste peintre diplômé de l'Ecole des Arts Décoratifs de Paris, de l'Ecole Nationale supérieure d'Art de Cergy et de l'Ecole Estienne.

- 4 cours pour jeunes de 6 à 18 ans sont actuellement animés chaque mercredi par 4 professeurs.

L'association est gérée par un conseil d'administration de 15 personnes. Se sont succédés à la présidence : Liliane de la Mortière, Georges Wilz, Jaqueline Masse, et Francine Playe. Certains anciens ont mené une carrière d'artistes tout en conservant des liens amicaux avec L'ATELIER.

L'ATELIER tient à souligner qu'il a toujours été soutenu par la mairie de Maurepas.

Objectifs de l'Atelier

L'ATELIER a pour vocation de faire découvrir à chacun les bases qui serviront à façonner leurs propres moyens d'expression à travers leur sensibilité et leur vécu, dans le respect des différences.

Notre ATELIER, c'est aussi un lieu de rencontre, un lieu d'échange et d'amitié où chacun contribue par son travail à l'approfondissement et à l'enrichissement du travail des autres. L'atelier libre permet de poursuivre ces échanges en dehors des cours.

Thèmes picturaux

Les professeurs proposent à leur groupe d'aborder des thèmes collectifs parallèlement au travail pictural personnel et de faire appel à leur imaginaire.

Nous avons travaillé entre autre sur : la terre, le tango, la naissance- la vie- la mort, l'objet, le paysage recomposé, le portrait et l'autoportrait, le masque, copier créer, la musique, le mouvement, la danse, un texte de Pessoa ...et depuis 2004 sur la Résistance , la fleur autrement, du plan au volume. Le tableau dans le tableau, le mur, de l'intérieur, étude de ciel, le blanc...

Expositions

L'ATELIER expose régulièrement à l'Hôtel de Ville de Maurepas. Les expositions enfants et adolescents se tiennent à l'espace Albert Camus.

Des adhérents participent régulièrement à Maurep'Art, au Salon d'Automne de la ville, divers salons de la région et galeries de renommée internationale.

Plusieurs expositions ont été organisées en collaboration avec nos villes jumelles.

Les membres de l'Atelier ont créé des toiles collectives, dont une à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

24 artistes ont travaillé sur le thème de la « Résistance » ; l'exposition « MEMOIRES LIBRES » est proposée et exposée dans différentes communes.

Stages

L'ATELIER diffuse des informations concernant des stages en France et à l'étranger.

Certains professeurs organisent des stages de 8 ou 10 jours, les participants travaillent directement sur le motif : Exemples en Sologne, en Turquie à Tolède, à Banon dans le Roussillon, à l'Abbaye Escaladieu dans les Pyrénées, à Cancale et en Bretagne (Un collectif d'artistes se rend chaque année à Concarneau fin août)...

Des séjours picturaux sont organisés en fin d'année par les élèves eux même, regroupant jusqu'à 12 personnes ils sont l'occasion de peindre sur le motif dans la joie et la bonne humeur. (Piriac, Loctudy, La Turbale...)

Voyages

Des voyages culturels peuvent être proposés par les professeurs, en France ou à l'étranger. Plusieurs ont eu lieu dans le passé dans les capitales européennes, l'objectif étant de visiter musées et galeries.

Fête de fin d'année

L'ATELIER organise au mois de juin dans ses locaux une fête à thème, le plus souvent en rapport avec un thème de l'année. Cette fête permet de réunir l'ensemble des participants des différents cours et leur famille.

Une sortie de fin d'année nous permet aussi de nous retrouver, le temps d'un week-end et de croquer d'autres horizons. Nous avons notamment visité Honfleur, l'Abbaye de Mortemer, la fonderie de Coubertin à Saint-Rémy...

Rayonnement local

L'ATELIER participe aux manifestations locales, telles que Maurep'Art, le Mai des associations, l'Art dans la ville ainsi que lors d'événement organisés par le Comité de Jumelage et l'Office Municipal des Loisirs et de la Culture.

Par ailleurs les animatrices des ateliers d'enfants ont fait des interventions dans les écoles des environs ainsi qu'au Conservatoire de Musique de Maurepas.

Les plus :

- Des feuilles de format raisin sont disponibles dans le placard de la cuisine (le prix est affiché sur la porte.)
- Des commandes groupées de toiles, châssis nus, peinture et tout matériel d'artiste sont proposées, le plus souvent à des prix avantageux. Consultez régulièrement le tableau d'affichage pour connaître les dates.

La carte d'adhérent peut donner droit à des réductions dans certains musées et magasins de beaux-arts.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ATELIER

Inscriptions

Les inscriptions ont lieu en septembre chaque année, soit lors du forum des associations, soit par correspondance pour les anciens.

L'inscription à un cours implique de s'engager pour l'année scolaire dans sa totalité.

Responsables de cours

Dans chaque cours un responsable permet un lien direct avec le bureau et recueille les suggestions éventuelles. La liste des responsables est affichée au tableau.

Par ailleurs, un cahier de liaison est collé sur le bureau.

Les fiches de présence doivent être remplies et une chaîne téléphonique organisée dans les cours.

Atelier libre

Les adhérents inscrits à un cours annuel ou avec une carte de 20 cours peuvent bénéficier de l'atelier libre : Ils ont accès à l'atelier en dehors des heures de cours et pendant les vacances. Il suffit de demander la clé à l'un des membres du bureau.

Utilisation pratique

- Un téléphone est installé dans la cuisine, pour les communications locales indispensables.
- La cuisine comporte également un réchaud électrique, un four à micro-ondes, une cafetière électrique, une bouilloire, et un réfrigérateur. Ils sont entretenus par leurs utilisateurs. La vaisselle doit être lavée et rangée après chaque utilisation.
- Avant de fermer l'atelier, il convient de fermer les lumières, les radiateurs mis sur hors gel. Les fenêtres doivent être bien fermées, les barres de bois en place et les stores baissés. Le store zénithal doit être replié.

Ce travail d'entretien et de fermeture ne doit pas être laissé au seul soin de la dernière personne à quitter l'atelier.

Il est interdit de jeter de l'essence ou toute autre substance toxique dans les éviers: Un bidon est à votre disposition pour cela sur les éviers.

- Le matériel utilisé doit être rangé et la salle laissée en état (coup de balai bienvenu si nécessaire.)
- Pour des raisons de sécurité. Il est recommandé de ne pas laisser d'objets personnels à l'atelier.